

## PARTICIPEZ À LA FORMATION DES PROFESSIONNELS DE DEMAIN

# TAXE D'APPRENTISSAGE 2020

La Sauvegarde des Yvelines est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique qui se mobilise, depuis 1876, pour venir en soutien et protection à 5000 personnes en difficulté (enfants, adolescents et adultes) chaque année. L'éducation, l'accès à la culture, l'autonomie, l'inclusion sociale et professionnelle pour tous font partie de ses actions du quotidien.

Elle forme également de nombreux professionnels et futurs professionnels aux métiers du secteur social, médico-social et de la santé, grâce à son centre de formation BUC Ressources.

### LA TAXE D'APPRENTISSAGE, C'EST QUOI ?

La taxe d'apprentissage finance les dépenses de l'apprentissage et des formations technologiques et professionnelles. Cette taxe est due par toute entreprise soumise à l'impôt sur le revenu ou sur les sociétés, quel que soit son statut. En savoir + au dos

### DATE LIMITE DE VERSEMENT

31 mai 2020

### COMMENT VERSER VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE ?

Mode d'emploi au dos

### VOUS AVEZ UNE QUESTION ?

Aude Boulo, chargée de la taxe d'apprentissage à la Sauvegarde des Yvelines vous répond :

Tel : 06.12.63.35.71

Email : [taxeapprentissage@seay.fr](mailto:taxeapprentissage@seay.fr)

**Une chance et une place pour tous :** En 2016, 98000 jeunes sortaient du système scolaire sans qualification<sup>(1)</sup>. En 2018, le taux de chômage des personnes en situation de handicap, autour de 18%<sup>(2)</sup>, était deux fois supérieur à la moyenne nationale.

<sup>(1)</sup> Source : [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr) / <sup>(2)</sup> Source : [www.agefiph.fr](http://www.agefiph.fr)

## POURQUOI VERSER VOTRE TAXE AUX ÉTABLISSEMENTS DE LA SAUVEGARDE DES YVELINES ?

Face à ce constat, nos deux pôles pédagogiques et d'insertion, notre I.M.E. et notre E.S.A.T. accompagnent chaque jour ces personnes en difficulté, afin de leur permettre de retrouver une place dans la société et d'accéder à un emploi durable.

**La transmission de savoirs :** Notre centre de formation et de recherche BUC Ressources, créé en 1964, forme tout au long de la vie les professionnels de demain du secteur social, médico-social et de santé.

**64**

travailleurs en situation de handicap accompagnés en 2018

**191**

jeunes accompagnés en 2018

**985**

étudiants formés chaque année

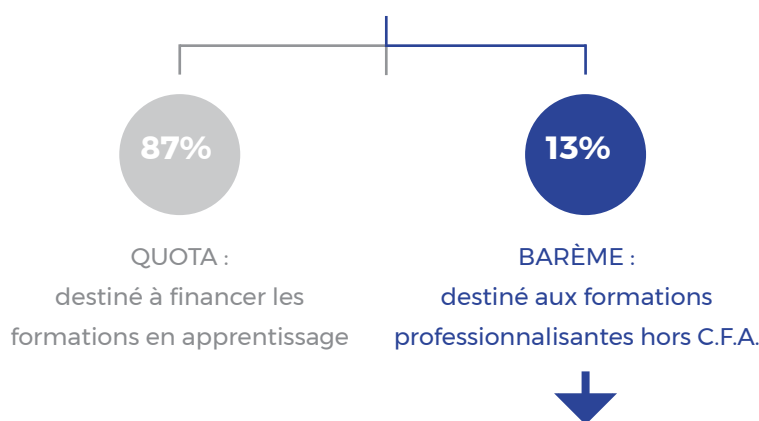
## COMMENT UTILISONS-NOUS VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE ?

- ☑ Financement de projets éducatifs
- ☑ Acquisition de matériels pédagogiques, informatiques, logiciels et cas d'études
- ☑ Accompagnement des jeunes et adultes accueillis et étudiants formés (orientation, insertion professionnelle et recherche de stage/emploi)
- ☑ Amélioration des locaux

## COMBIEN JE PEUX VERSER DE TAXE D'APPRENTISSAGE À L'ASSOCIATION ?

### LA TAXE D'APPRENTISSAGE 2020

représente 0,68% de la masse salariale annuelle brute reversée selon les proportions suivantes :



5 des établissements de la Sauvegarde des Yvelines sont habilités selon le code du travail (art. L6241-5) à recevoir la part barème de la taxe d'apprentissage soit 13% de son montant.

## COMMENT FAIRE ?

Les employeurs doivent verser, avant le 31 mai de l'année 2020, l'intégralité de la participation due au titre des rémunérations versées l'année 2020.

Ce versement est effectué auprès d'un unique organisme paritaire collecteur agréé (OPCA) et désigné par l'accord de la branche dont relève l'employeur ou à l'OPCA au niveau interprofessionnel.

Du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2020 au plus tard, les OPCA sont progressivement remplacés par les opérateurs de compétences (Opco).

## LES ÉTABLISSEMENTS DE L'ASSOCIATION HABILITÉS À PERCEVOIR LA TAXE D'APPRENTISSAGE

- ➔ BUC Ressources : 1 bis rue Louis Massotte, 78530 Buc  
Code UAI : UAI EF 0783192W
- ➔ I.M.E. le Bel Air : 156 rue de Versailles, 78150 Le Chesnay  
Code UAI : UAI EF 0780986Y
- ➔ Théâtre Eurydice - E.S.A.T. : 110, rue Claude Chappe, 78370 Plaisir <sup>(3)</sup>
- ➔ Pôle pédagogique de Buc : 1 rue Louis Massotte, 78530 Buc / Code UAI : UAI EF 0780745L
- ➔ Pôle Pédagogique et d'Insertion (P.P.I.) de Saint-Germain-en-Laye : 12 rue Félicien David, 78100 Saint-Germain-en-Laye <sup>(3)</sup>

<sup>(3)</sup> Ces établissements ne disposent pas de numéro U.A.I. (Unité Administrative Immatriculée). Il n'est pas obligatoire.